



Cofinancé par le  
programme Erasmus+  
de l'Union européenne



# Erasmus+ Action Jean Monnet Module

*Sociologie des Institutions Européennes et des Migrations Internationales*  
(SIEMI)

Application No 620610-EPP-1-2020-1-DZ-EPPJMO-MODULE

**Coordonné par Dr. Zahir HADIBI**

*Sociologie des Institutions Européennes et des Migrations Internationales*  
(SIEMI)



## Acronymes & Abréviations

AA	Accord d'Association
AUE	Acte Unique Européen
CE	Communauté Européenne
CRA	Croissant-Rouge Algérien
CREAD	Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le Développement
HCR	Haut-Commissariat pour les Réfugiés
IDE	Investissement Direct Etranger
IMDEP	Institut Militaire de Documentation, d'Evaluation et de Prospective
JAI	Justice et les Affaires Intérieures
MDN	Ministère de la Défense Nationale
PEV	Politique Européenne de Voisinage
PESC	Politique Etrangère et de Sécurité Commune
PEV	Politique Européenne de Voisinage
PIB	Produit Intérieur Brut
SIEMI	Sociologie des Institutions Européennes et des Migrations Internationales

## Figures

Figure 1	Superficie en milliers de kilomètres carrés des pays de l'UE
Figure 2	Population des pays de l'UE en millions
Figure 3	Les pays de l'UE de la Zone Euro
Figure 4	Le taux de chômage en Europe par pays
Figure 5 :	Le processus décisionnel au sein de l'UE



## Table of Contents

Introduction globale au module : .....	5
Brève biographie de Jean Monnet : .....	7
Histoire de l'Union européenne : Bref regard rétrospectif et chronologique .....	8
1945-1959 : Une Europe en paix : les débuts de la coopération .....	8
1960-1969 : Une période de croissance économique .....	8
1970-1979 : Une Communauté en expansion : l'élargissement de la communauté européenne .....	9
1980-1989 : Une Europe en pleine mutation : la chute du mur de Berlin .....	9
1990-1999 : Une Europe sans frontières .....	10
2000-2009 : La poursuite de l'élargissement de l'UE .....	11
2010-2019 : Une décennie difficile pour l'UE .....	11
Symboles de l'Union européenne .....	13
Europe : Données globales et place dans le monde .....	14
Les traités de construction de l'UE .....	18
Les principaux traités adoptés par l'UE .....	19
Traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) .....	19
Traités de Rome : traités CEE et Euratom .....	19
Traité de fusion (traité de Bruxelles) .....	19
Acte unique européen .....	19
Traité sur l'Union européenne (traité de Maastricht) .....	20
Traité d'Amsterdam .....	20
Traité de Nice .....	20
Traité de Lisbonne .....	20
Les institutions et organes de l'UE en bref .....	22
Le Conseil européen : Établir les priorités .....	22
La Commission européenne .....	22
Le Parlement européen : Institution qui intervient dans l'élaboration du processus législatif .....	22
Le Conseil de l'Union européenne .....	22
Autres institutions et organes de l'UE .....	22
La Cour de justice européenne .....	22
La Cour des comptes .....	23
La Banque centrale européenne .....	23
Le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) .....	23
Le Comité économique et social européen .....	23
Le Comité européen des régions .....	23



Cofinancé par le  
programme Erasmus+  
de l'Union européenne



La Banque européenne d'investissement.....	23
La Politique Européenne de Voisinage (PEV).....	25
Accord d'Association UE-DZ.....	25
Impact de l'Accord d'Association entre l'UE et le Maghreb.....	26

## Introduction globale au module :

Le présent cours à destination des étudiants du Master 1 en Sociologie des organisations de la faculté des Sciences Humaines et Sociales de l'Université Abderrahmane Mira de Bejaia est soutenu par la Commission européenne dans le cadre de son programme Erasmus+ Action MODULE - Jean Monnet Module (2020)<sup>1</sup>. Le module s'intitule '*Sociologie des Institutions Européennes et des Migrations Internationales*' (SIEMI). Le cours contient deux grands axes. Le premier étant l'Europe dans sa construction, sa configuration et gouvernance mais aussi ses différentes politiques. Le second volet porte sur les migrations internationales à travers ses différents aspects, trajectoires et soubassements.

Des experts et Professeurs éminents, hautement spécialisés, seront invités et interviendront tout au long de ce module. Le module est organisé en quatre chapitres :

- i) Le premier chapitre intitulé '*Sociologie des institutions européennes*' reviendra sur la généalogie de l'idée européenne, le processus de construction de l'Europe et sa place mondiale, sur ce registre, le Professeur Jean-Michel EYMERI-DOUZANS<sup>2</sup> interviendra avec un regard comparatif sur les institutions et administrations européennes et l'action publique de l'Europe.
- ii) Le deuxième chapitre ayant pour thème : '*Migrations euro-méditerranéennes*' reviendra, après une entrée sur les notions et la littérature migratoire, sur les flux migratoires dans la région euro-méditerranéennes mais aussi Sud-Nord et la politique migratoire de l'Europe ; Dr. MUSETTE SAIB Mohammed<sup>3</sup> interviendra sur la dialectique migration-développement dans la région du Maghreb central mais aussi sur les tendances et perspective des migrations en Afrique du Nord et dans la région euro-méditerranéenne.
- iii) Le troisième chapitre, quant à lui, a pour thème '*Migrations internationales et identités*'. Il sera question au cours de ce chapitre

---

<sup>1</sup> Application No 620610-EPP-1-2020-1-DZ-EPPJMO-MODULE.

<sup>2</sup> Professeur des Universités à Sciences PO Toulouse-France et Président du Groupe européen pour l'administration publique/European Group for Public Administration (GEAP/EGPA).

<sup>3</sup> Directeurs de recherche au CREAD-Alger et chercheur associé à IMDEP-MDN. Spécialiste et Expert des migrations internationales.



d'interroger le rapport entre le phénomène migratoire, l'interculturalité et les identités, à cet effet, une segmentation du phénomène en Europe s'impose tout en passant en revue la gestion des frontières du continent avec un pause sur la politique européenne de voisinage (PEV) dans sa globalité. Dr. BERRETIMA Abdel-Halim<sup>4</sup> interviendra sur les enjeux des mouvements migratoires Nord-Sud. Le Professeur Juan Garcia Ortin<sup>5</sup> va clôturer le chapitre en s'attendant sur la problématique des migrations et de l'identité ainsi que les contraintes et défis des étrangers en Europe.

- iv) Finalement, le dernier chapitre '*Migrations entre gouvernance et politiques publiques*' sera assurée par le Professeur Hocine<sup>6</sup> LABDELAOUI et traitera les thématiques liées aux multiples aspects de la migration algérienne en France, aspect genre de ces flux migratoire et leurs dimensions sociopolitiques.

Dr. Zahir HADIBI<sup>7</sup> qui coordonne le projet et son implémentation au sein de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de l'Université de Bejaia interviendra à travers des cours introductifs et transversaux pour défricher le terrain de compréhension aux étudiants afin de mieux assimiler les contenus divers et variés des autres intervenants tout au long du cours en question.

Ce cours sera, en partie, ouvert aux acteurs extra-universitaires (collectivités locales et société civile) qui interviennent sur les thématiques en relations avec le module. Des sorties sur le terrain pour discussions ont été prévues notamment aux CRA de la Bejaia et le HCR d'Alger.

Le programme Erasmus de ce module porte le nom de Jean Monnet. Il serait donc à la fois légitime et judicieux de se demander : **Qui est Jean Monnet ?**

---

<sup>4</sup> Professeur au sein de l'Université A-Mira de Bejaia.

<sup>5</sup> Professeur à l'Université de Murcie UMU-Espagne.

<sup>6</sup> Professeur à l'Université d'Alger et directeur de la revue Afak & Afkar.

<sup>7</sup> Enseignant-Chercheur (MCB) au sein de l'Université A-Mira de Bejaia



## Brève biographie de Jean Monnet :

Jean Omer Marie Gabriel Monnet (1888 et mort en 1979) : est un homme d'Etat français, l'un des **artisan et fondateurs de l'Union européenne**. Il interrompt ses études à 16 ans pour travailler dans l'entreprise familiale. Après plusieurs voyages d'affaire en Amérique du Nord où il apprend l'anglais, il s'installe à Londres à 18 ans. Il mène alors une carrière d'hommes d'affaire entre la France et les USA. Il devient ensuite (1930) directeur de banque à San Francisco, puis en Chine. En 1940, il convainc Churchill de la nécessité d'une fusion temporaire des deux gouvernements. Mais son initiative échoue.

Il est le père de la planification à la française. En 1950, il devient impératif d'intégrer l'Allemagne qui commence à se relever de la guerre. Jean Monnet travaille alors sur une alliance franco-allemande pour la production du charbon et de l'acier. Cela aboutit au Traité de Paris (1951), puis de Rome en 1958.

*‘ Rien n'est possible sans les hommes, rien n'est durable sans les institutions... Les hommes n'acceptent le changement que dans la nécessité et ils ne voient la nécessité que dans la crise ’.*

Jean Monnet (Citations)



## Histoire de l'Union européenne : Bref regard rétrospectif et chronologique

Il sera question de revenir sur les grandes stations de la construction européenne tout en mettant en exergue une note de contexte de la période en question. L'exposé en question démontre le processus de la construction européenne qui s'est opéré dans un climat géopolitique régional et mondial en profondes mutations et bouleversements politiques et économiques.

### 1945-1959 : Une Europe en paix : les débuts de la coopération

L'Union européenne (UE) a été créée avec comme idée et dans l'objectif de mettre fin aux guerres qui ont régulièrement ensanglanté l'ensemble du continent, et qui ont culminé avec la Seconde guerre mondiale.

À partir des années 1950, la Communauté européenne du charbon et de l'acier unit progressivement les pays européens sur les plans économique et politique afin de garantir une paix durable. Cette union représentait l'idée européenne d'intégration à son état embryonnaire. Cette union regroupait six (06) pays fondateurs de cette Communauté qui sont l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas.

Note de conjoncture : Les années 1950 ont été caractérisées par la guerre froide entre les deux blocs mondiaux de l'époque, à savoir l'Est et l'Ouest. En Hongrie, les manifestations contre le régime communiste sont réprimées par les chars soviétiques en 1956. En 1957, le traité de Rome institue la Communauté économique européenne (CEE), ou « le marché commun ».

### 1960-1969 : Une période de croissance économique

Les années 1960 représentent une période assez bonne qui marque l'économie européenne, appuyée par le renoncement aux droits de douanes dans les échanges commerciaux entre les États membres.

Ces derniers (Etats membres) conviennent également de contrôler de concert la production agricole de manière à satisfaire les besoins alimentaires de tous. Assez rapidement, certains produits agricoles deviennent même excédentaires.

Note de conjoncture : Le mois de mai 1968 devient célèbre en raison des révoltes d'étudiants à Paris qui ont provoqué de nombreux changements dans la société et les



comportements, des mutations associées à la « génération 68 ». Plus brièvement **Mai 68** désigne une période durant laquelle se déroulent, en France, des manifestations d'étudiants, ainsi que des grèves générales. Ces événements sont de nature à la fois sociale, politique et culturelle, menés contre le capitalisme, le consumérisme, l'impérialisme américain et, plus directement, contre le pouvoir gaulliste en place.

### 1970-1979 : Une Communauté en expansion : l'élargissement de la communauté européenne

Cette période a été marquée par l'adhésion de nouveaux pays à la communauté européenne à l'image du : le Danemark, l'Irlande et le Royaume-Uni qui adhèrent à l'Union européenne le 1er janvier 1973, portant le nombre d'États membres à neuf (09).

Au-delà de l'élargissement de la communauté européenne, L'UE commence à transférer et de mobiliser des sommes importantes au moyen de sa politique régionale afin de créer des emplois et des infrastructures dans les régions les plus pauvres et démunies. Le Parlement européen de son côté accroît son influence sur les affaires européennes et pour la première fois, en 1979, les députés sont élus au suffrage universel direct.

Note de conjoncture : La brève page de la guerre israélo-arabe d'octobre 1973 est à l'origine une crise de l'énergie qui fragilise l'économie européenne. Les dernières dictatures de droite en Europe prennent fin avec le renversement du régime totalitaire de Salazar au Portugal en 1974 et la mort du général Francesco Franco en Espagne en 1975.

### 1980-1989 : Une Europe en pleine mutation : la chute du mur de Berlin

D'autres pays rejoignent l'UE. En 1981, la Grèce devient le dixième membre de l'UE, suivie de l'Espagne et du Portugal, cinq ans plus tard. L'Acte unique européen<sup>8</sup> est signé en 1986. Ce traité définit un vaste programme de six ans destinés à supprimer les entraves aux échanges au sein de l'UE, afin de donner naissance concrètement au « marché unique ».

---

<sup>8</sup> <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:11986U/AFI&from=FR>

L'Acte unique européen a modifié les traités instituant les Communautés européennes et instauré la coopération politique au niveau européen. L'entrée en vigueur de l'Acte unique européen (AUE) a officialisé le titre de « Parlement européen » (utilisé par l'Assemblée depuis 1962). L'AUE a également renforcé les pouvoirs législatifs du Parlement européen grâce à l'introduction des procédures de coopération et d'avis conforme.



Note de conjoncture : Un séisme politique majeur survient le 9 novembre 1989, avec la chute du mur de Berlin et l'ouverture, pour la première fois depuis 28 ans, de la frontière entre l'Allemagne de l'Ouest et l'Allemagne de l'Est. L'Allemagne est réunifiée en octobre 1990. Le mur du Berlin symbolise un monde en guerre froide, sa chute par contre symbolise la réunification et le réchauffement.

### 1990-1999 : Une Europe sans frontières

Avec l'écroulement du communisme en Europe centrale et orientale, les Européens se rapprochent et s'unissent davantage. Le marché unique devient une réalité patente en 1993, avec la mise en place des « quatre libertés » : la libre circulation des biens, des services, des personnes et des capitaux.

Deux traités sont adoptés au cours de cette décennie : le traité de Maastricht<sup>9</sup> sur l'Union européenne, en 1993, et le traité d'Amsterdam<sup>10</sup>, en 1999. Les Européens s'intéressent également à la protection de l'environnement et à la mise en place de mesures communes en matière de sécurité et de défense.

En 1995, l'UE s'élargit davantage en gagnant trois nouveaux membres : l'Autriche, la Finlande et la Suède. Une petite localité du Luxembourg donne son nom aux accords de « Schengen »<sup>11</sup>, qui permettent progressivement aux Européens de voyager sans contrôle aux frontières, l'UE a franchi alors le pas de la 'défrontiérisation'

Des millions de jeunes étudient dans d'autres pays avec le soutien de l'UE (le programme Erasmus en est le plus important), l'essor des technologies et des téléphones portables et d'internet facilite les communications et le rapprochement dans une Europe voulue comme une union des Etats et des peuples.

---

<sup>9</sup> <https://www.europarl.europa.eu/about-parliament/fr/in-the-past/the-parliament-and-the-treaties/maastricht-treaty>

Ce traité prévoit que l'Union se base sur les Communautés européennes (premier pilier) et deux autres domaines de coopération (deuxième et troisième piliers): la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et la Justice et les affaires intérieures (JAI). Dès l'entrée en vigueur du traité sur l'Union européenne, la CEE devient la Communauté européenne (CE). Les pouvoirs législatifs et de contrôle du Parlement européen sont accrus grâce à l'introduction de la procédure de codécision et à l'extension de la procédure de coopération.

En vertu ce nouveau traité, le Parlement européen a le droit d'inviter la Commission à présenter une proposition législative dans les domaines qui, selon lui, nécessitent un acte communautaire. La Commission doit désormais être approuvée dans son ensemble par le Parlement européen, qui désigne également le Médiateur européen.

<sup>10</sup> <https://www.europarl.europa.eu/about-parliament/fr/in-the-past/the-parliament-and-the-treaties/treaty-of-amsterdam>

Entré en vigueur en mai 1999, il prévoyait une simplification de la procédure de codécision ainsi qu'un élargissement de son champ d'application. Le Parlement avait désormais le droit d'approuver la nomination du président de la Commission.

<sup>11</sup> <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=LEGISSUM%3A133020>

Cet accord permet aux ressortissants de l'Union européenne (UE) de franchir en toute sécurité les frontières intérieures des pays membres de l'UE



## 2000-2009 : La poursuite de l'élargissement de l'UE

L'euro devient la nouvelle monnaie de nombreux Etats Européens. De plus en plus de pays adoptent cette monnaie commune au cours de cette décennie.

Le traité de Lisbonne<sup>12</sup> est ratifié par tous les États membres, avant d'entrer en vigueur en 2009. Il dote l'UE d'institutions modernes et de méthodes de travail plus efficaces.

Note de conjoncture : La conjoncture mondiale a été marquée par les événements du 11 septembre 2001 marque le début de la « guerre contre le terrorisme », après le détournement de deux avions de ligne qui s'écrasent contre des immeubles à New York et Washington. Les pays de l'UE commencent à coopérer beaucoup plus étroitement pour lutter contre la criminalité.

Le contexte politique régional européen a vu la page des divisions politiques entre Europe de l'Ouest et Europe de l'Est qui s'est définitivement tournée lorsque pas moins de dix nouveaux pays adhèrent à l'UE en 2004, suivis de la Bulgarie et de la Roumanie en 2007.

Le contexte économique est, quant à lui, était caractérisée par une crise financière frappe l'économie mondiale en septembre 2008.

## 2010-2019 : Une décennie difficile pour l'UE

Cette dernière décennie s'est avérée difficile et porteuse de défis pour l'UE. La crise économique mondiale touche durement l'Europe. L'UE aide plusieurs pays à faire face à leurs difficultés et crée « l'Union bancaire », afin de veiller à ce que les banques soient plus sûres et plus fiables. En 2012, l'Union européenne reçoit le Prix Nobel de la Paix.

La Croatie rejoint également l'UE et en devient le 28e État membre en 2013.

Le changement climatique demeure au premier rang des priorités et les dirigeants s'accordent sur une réduction des émissions nocives. Aux élections européennes de 2014, davantage d'eurosceptiques sont élus au Parlement européen.

---

<sup>12</sup> <https://www.europarl.europa.eu/factsheets/fr/sheet/5/le-traite-de-lisbonne>

<https://www.europarl.europa.eu/about-parliament/fr/powers-and-procedures/the-lisbon-treaty>

Le traité de Lisbonne, qui est entré en vigueur à la fin 2009, a donné davantage de pouvoirs législatifs au Parlement européen et l'a mis sur un pied d'égalité avec le Conseil des ministres pour décider des politiques de l'Union européenne et de la façon dont elle utilise son budget. Il a aussi modifié les relations de travail entre le Parlement et les autres institutions et a accru l'influence des membres du Parlement européen dans le choix des dirigeants ou dirigeantes de l'Union.



Cofinancé par le  
programme Erasmus+  
de l'Union européenne



Note de conjoncture : Une nouvelle politique de sécurité est définie à la suite de l'annexion de la Crimée (partie de l'Ukraine) par la Russie. Les troubles, les conflits et les guerres dans plusieurs pays exhortent de nombreuses personnes à fuir leur pays et à chercher asile et refuge en Europe. L'UE est confrontée au défi de leur prise en charge, tout en préservant le bien-être et en respectant les droits de l'homme des réfugiés en question.

## Symboles de l'Union européenne

Chaque année, le 9 mai, la Journée de l'Europe célèbre la paix et l'unité en Europe. Il s'agit de la date anniversaire de la « déclaration Schuman<sup>13</sup> ». Ce jour-là, en 1950, Robert Schuman, alors ministre français des affaires étrangères, propose dans un discours historique prononcé à Paris une nouvelle forme de coopération politique pour l'Europe, qui rendrait impensable toute guerre entre les nations du continent.

La devise de l'Union européenne « *Unie dans la diversité* », la devise de l'Union européenne, a été utilisée pour la première fois en 2000.

Le drapeau européen symbolise tant l'Union européenne que, plus largement, l'identité de l'Europe. Au fil des ans, il est devenu le symbole le plus reconnaissable de l'identité européenne.

**Symbolisme et éléments graphiques**

<b>Cercle d'étoiles dorées</b>  Unité, solidarité et harmonie entre les peuples d'Europe	<b>Nombre 12</b>  Symbole de perfection, d'intégralité Non lié au nombre d'États membres	<b>Couleurs</b>  Étoiles dorées sur un ciel bleu
---	--	---



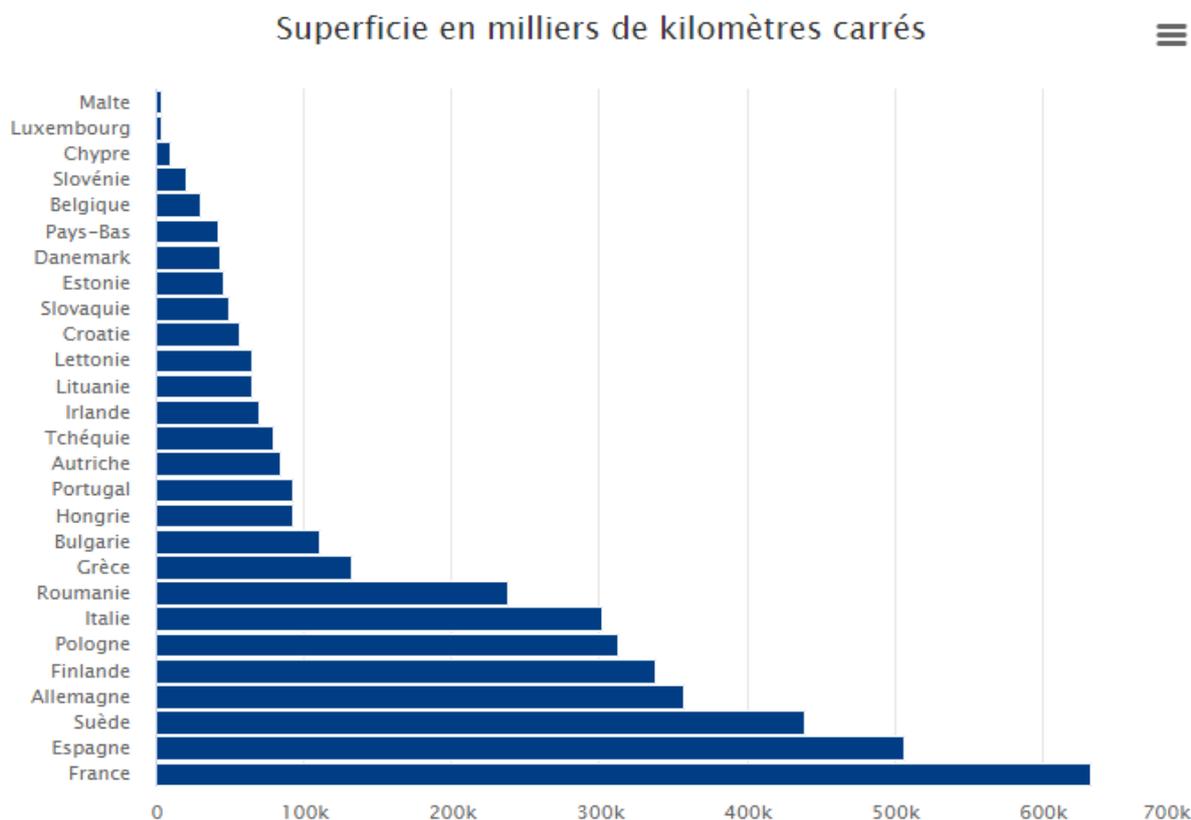
<sup>13</sup> [http://eubg.eu/upload/files/662783579\\_Shumann.pdf](http://eubg.eu/upload/files/662783579_Shumann.pdf)  
<https://www.facebook.com/watch/?v=2314667538770691>



## Europe : Données globales et place dans le monde

L'Union européenne (UE) s'étend sur plus de 4 millions de kilomètres carrés. Elle compte une population estimée à 446 millions d'habitants, ce qui la place mondialement au troisième rang, derrière la Chine et l'Inde. La France est le plus vaste, en termes de superficie, pays de l'UE, et Malte le plus petit pays de l'UE.

**Figure 1 : Superficie en milliers de kilomètres carrés des pays de l'UE**



Source : UE

Lorsque l'on regarde une carte du monde l'Union Européenne représente aujourd'hui 3% de la surface terrestre, un peu moins de 7 % de la population du globe (avant le Brexit<sup>14</sup>)

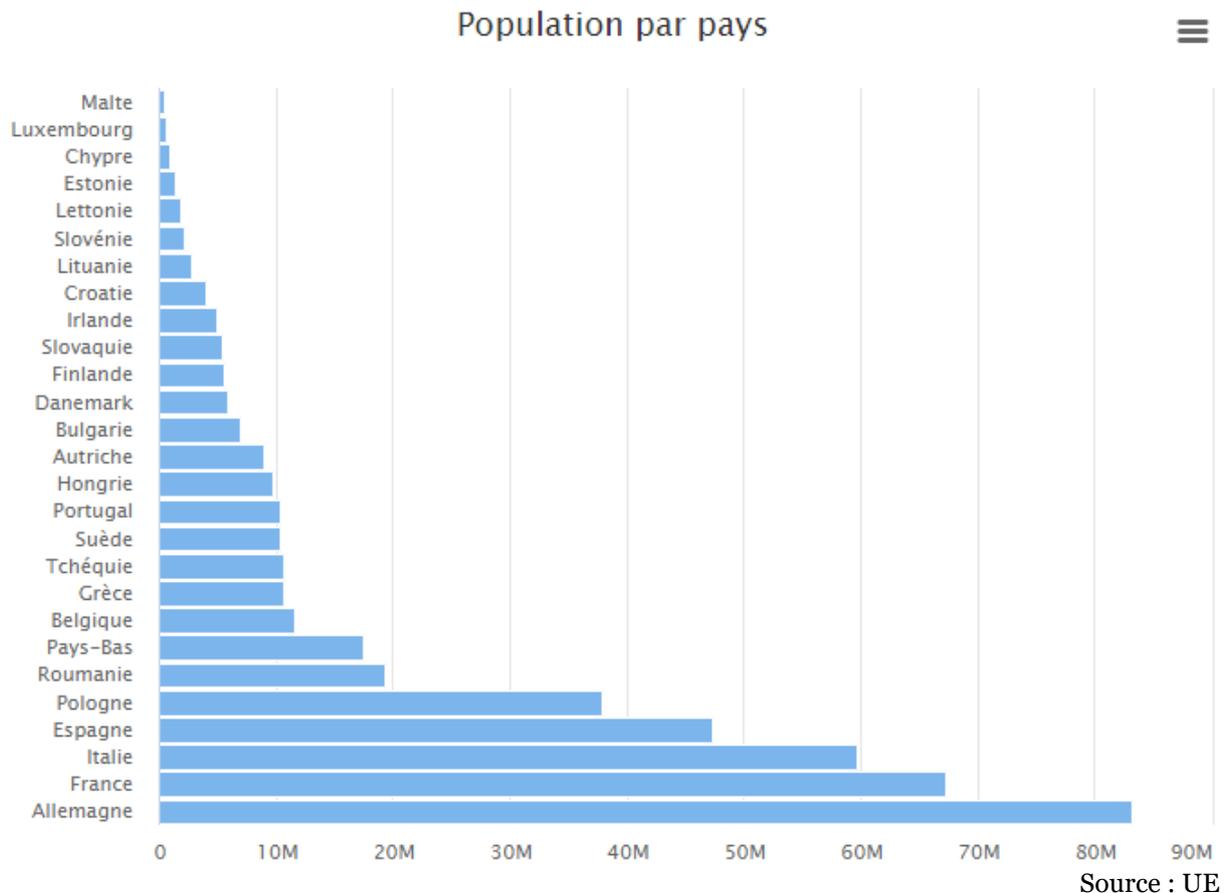
La tendance de la population européenne augmente en raison de sa croissance naturelle (la natalité dépasse la mortalité) et de son solde migratoire (le nombre de personnes qui s'installent dans l'Union dépasse celui des départs). Simultanément, la

<sup>14</sup> Traduit de l'anglais-Le Brexit était le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne



population européenne enregistre un vieillissement, car l'espérance de vie augmente alors que le nombre de naissances diminue.

**Figure 2 : Population des pays de l'UE en millions**



L'euro constitue la monnaie officielle de 19 des 27 pays membres de l'UE. L'euro a été introduit en 2002 après plus de 40 ans de préparation. La Banque centrale européenne et la Commission européenne ont pour mission de maintenir sa valeur et sa stabilité, et d'établir les critères à respecter par les pays de l'UE pour entrer dans la zone euro.

La monnaie unique est l'affirmation palpable de l'intégration européenne : sa conception, sa mise en œuvre et les politiques qui y sont liées ont une histoire spécifique.

**Figure 3 : Les pays de l'UE de la Zone Euro**



Source : UE

L'UE compte 24 langues officielles. Avec son marché unique de 27 pays (Après le Brexit), l'Union européenne (UE) est l'une des principales puissances commerciales mondiales.

### **Quelle est l'importance de l'économie de l'UE ?**

Malgré une démographie en baisse l'union européenne est aujourd'hui la deuxième puissance économique mondiale, derrière les Etats-Unis et devant la Chine : en 2017, l'Union Européenne cumulait un Produit intérieur brut de 15.330 milliards d'euros, soit environ 22% du PIB mondial. Les Etats-Unis, la même année, occupaient la première place du classement avec 19.377 milliards de dollars. Quant à la Chine, elle est donc derrière l'UE avec 12.362 milliards de dollars de PIB. Le produit intérieur brut (PIB) de l'UE, s'élevait à 16 400 milliards d'euros en 2019 (alors que le Royaume-Uni faisait partie de l'UE).



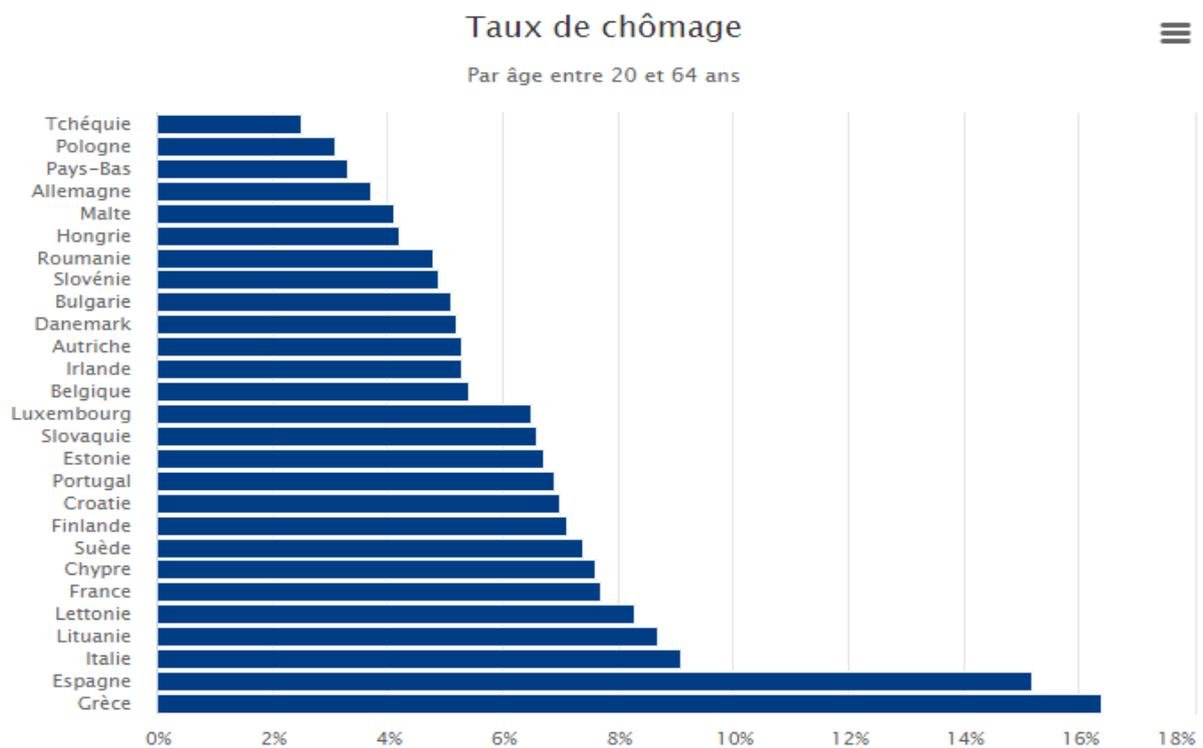
Commerce : Plus de 64 % du volume total des échanges commerciaux des pays de l'UE sont effectués avec d'autres États membres de l'Union. Avec les États-Unis et la Chine, l'UE est l'un des trois plus grands acteurs du commerce international.

Précisons que l'Europe reste la première exportatrice de produits agricoles, loin devant les États-Unis et le Brésil. C'est aussi le plus grand exportateur mondial de produits manufacturés et de services. L'Union européenne une puissance commerciale incontournable sur la scène mondiale.

Au-delà de l'aspect démographique, économique, l'Union Européenne est aussi un acteur diplomatique.

L'UE, à l'instar de tous les pays du monde, connaît le phénomène du chômage qui varie d'un pays à un autre de l'UE.

**Figure 4 : Le taux de chômage en Europe par pays**



Source : UE



## Les traités de construction de l'UE

Il serait judicieux de définir le traité !

Le caractère sacré de l'État de droit sur lequel repose l'UE signifie que toute action entreprise par l'UE découle des traités, qui ont été approuvés démocratiquement par tous les États membres. *'Les traités européens sont des accords contraignants adoptés par tous les États membres de l'Union européenne. Ils définissent les objectifs poursuivis par l'UE, les règles de fonctionnement des institutions européennes, les procédures à suivre pour prendre des décisions et les relations entre l'UE et les États membres.'*<sup>15</sup>

Ces traités sont modifiés pour répondre à divers objectifs : renforcer l'efficacité et la transparence du fonctionnement de l'UE tout en prenant en considération les adaptations nécessaires pour accueillir de nouveaux États membres et élargir la coopération entre les pays de l'UE...

Les actes législatifs qu'adoptent les institutions européennes sont en accord avec les traités, que les États membres s'en charge par la suite mettre en exécution. Les textes des traités, la législation, la jurisprudence et les propositions législatives peuvent être consultés intégralement sur le lien en bas de la note <sup>15</sup> <sup>16</sup>

---

<sup>15</sup> [https://europa.eu/european-union/law/treaties\\_fr](https://europa.eu/european-union/law/treaties_fr)

<sup>16</sup> <https://eur-lex.europa.eu/homepage.html?locale=fr>



## Les principaux traités adoptés par l'UE <sup>17</sup>

Traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA)

**Signature** : 18 avril 1951

**Entrée en vigueur** : 23 juillet 1952

**Objectif** : créer une interdépendance entre les États membres dans les domaines du charbon et de l'acier, de façon à ce qu'un pays ne puisse plus mobiliser ses forces armées à l'insu des autres. Cette initiative a permis d'apaiser les tensions et de dissiper le climat de méfiance entre les pays après la Seconde Guerre mondiale. Le traité CECA a expiré en 2002.

Traités de Rome : traités CEE et Euratom

**Signature** : 25 mars 1957

**Entrée en vigueur** : 1<sup>er</sup> janvier 1958

**Objectif** : créer la Communauté économique européenne (CEE) et la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA ou Euratom).

**Principales modifications** : introduction de la coopération économique dans les efforts d'intégration européenne.

Traité de fusion (traité de Bruxelles)

**Signature** : 8 avril 1965

**Entrée en vigueur** : 1<sup>er</sup> juillet 1967

**Objectif** : moderniser les institutions européennes.

**Principales modifications** : création d'une seule Commission et d'un seul Conseil pour les trois Communautés européennes existant à l'époque (CEE, Euratom et CECA). Abrogé par le traité d'Amsterdam.

Acte unique européen

**Signature** : 17 février 1986 (Luxembourg) / 28 février 1986 (La Haye)

**Entrée en vigueur** : 1<sup>er</sup> juillet 1987

**Objectif** : réformer les institutions pour préparer l'adhésion du Portugal et de l'Espagne et accélérer le processus décisionnel en vue de l'instauration du marché unique.

**Principales modifications** : extension du vote à la majorité qualifiée au sein du Conseil (limitant ainsi la possibilité pour un pays d'opposer seul son veto à une proposition de législation), création des procédures de coopération et d'avis conforme, donnant plus d'influence au Parlement.

---

<sup>17</sup> Source : UE



## Traité sur l'Union européenne (traité de Maastricht)

**Signature** : 7 février 1992

**Entrée en vigueur** : 1<sup>er</sup> novembre 1993

**Objectif** : préparer la création de l'Union monétaire européenne et jeter les bases d'une union politique (citoyenneté européenne, politique étrangère et de sécurité commune, coopération dans le domaine de la justice et des affaires intérieures).

**Principales modifications** : création de l'Union européenne et introduction de la procédure de codécision, qui donne plus de poids au Parlement dans les prises de décision.

## Traité d'Amsterdam

**Signature** : 2 octobre 1997

**Entrée en vigueur** : 1<sup>er</sup> mai 1999

**Objectif** : réformer les institutions européennes en vue de l'adhésion de nouveaux États membres.

**Principales modifications** : amendement, renumérotation et consolidation des traités UE et CEE. Processus décisionnel plus transparent (recours accru à la procédure législative ordinaire).

## Traité de Nice

**Signature** : 26 février 2001

**Entrée en vigueur** : 1<sup>er</sup> février 2003

**Objectif** : réformer les institutions afin que l'UE continue à fonctionner efficacement après l'élargissement à 25 États membres.

**Principales modifications** : nouvelles méthodes pour modifier la composition de la Commission et redéfinir le système de vote au Conseil.

## Traité de Lisbonne

**Signature** : 13 décembre 2007

**Entrée en vigueur** : 1<sup>er</sup> décembre 2009

**Objectif** : rendre l'UE plus démocratique, efficace et apte à affronter les problèmes mondiaux, tels que le changement climatique, en lui permettant de s'exprimer d'une seule voix.

**Principales modifications** : renforcement des pouvoirs du Parlement européen, modification des procédures de vote au Conseil, introduction de l'[initiative citoyenne](#), instauration d'une présidence stable du Conseil européen, création du poste de haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et d'un nouveau service diplomatique européen.



Cofinancé par le  
programme Erasmus+  
de l'Union européenne



Le traité de Lisbonne définit clairement :

- les compétences attribuées à l'UE ;
- les compétences attribuées aux États membres ;
- les compétences partagées.

Les objectifs et valeurs de l'Union européenne sont inscrits dans le traité de Lisbonne et dans la Charte des droits fondamentaux de l'UE.

## Les institutions et organes de l'UE en bref <sup>18</sup>

### Le Conseil européen : Établir les priorités

Il fixe les orientations politiques globales de l'UE, mais il n'a pas le pouvoir d'adopter la législation. Dirigé par un président, il se compose des chefs d'État ou de gouvernement des États membres et du président de la Commission. Il se réunit au moins 2 fois par semestre, pendant plusieurs jours. Ses réunions, souvent appelées "sommets de l'UE", se tiennent à Bruxelles, dans le bâtiment Europa

### La Commission européenne

Elle représente les intérêts de l'Union dans son ensemble et fabrique la stratégie de l'UE, son rôle dans la fixation des priorités globales avec mise en œuvre au moyen des politiques de l'UE.

L'actuelle présidente de la Commission européenne est Ursula von der Leyen, femme politique et ancienne ministre fédérale de l'Allemagne

### Le Parlement européen : Institution qui intervient dans l'élaboration du processus législatif

Il est composé de députés élus au suffrage universel direct, qui représentent les citoyens européens (siège Belgique)

### Le Conseil de l'Union européenne

Son siège est situé à Bruxelles en Belgique, il représente les gouvernements des États membres. La présidence du Conseil est assurée alternativement par chaque État membre, chaque pays de l'UE exerce la présidence tournante pour une durée de 6 mois

Son rôle est l'adoption de la législation et la coordination des politiques de l'UE, développer la **politique étrangère et de sécurité** de l'UE, en s'appuyant sur les lignes directrices du Conseil européen, il conclut également des **accords** entre l'UE et d'autres pays ou organisations internationales, il adopte le budget annuel de l'UE avec le Parlement européen.

### Autres institutions et organes de l'UE

Deux autres institutions jouent un rôle déterminant au sein de l'UE :

La Cour de justice européenne, son siège est situé à Luxembourg, elle veille au respect de la législation européenne et que la législation de l'UE soit traduite et mise en œuvre de la même manière dans tous les pays de l'UE tout en garantissant que les

---

<sup>18</sup> Source : UE



pays et les institutions de l'UE respectent la législation européenne. Les membres de la cour de justice sont : 1 juge par Etat membre de l'UE et 11 avocats généraux.

La Cour des comptes dont le siège est à Luxembourg, créée en 1977, elle contrôle le financement des activités de l'UE tout en veillant à la perception et à l'utilisation correctes des fonds de l'UE et contribue à améliorer la gestion financière de l'Union. Ses membres sont 1 par Etat membre de l'UE

L'UE possède également un ensemble d'institutions et d'organes interinstitutionnels qui remplissent des missions spécialisées :

La Banque centrale européenne est responsable de la politique monétaire européenne. La Banque centrale européenne (BCE) œuvre au maintien de la stabilité des prix dans la zone euro, afin de préserver votre pouvoir d'achat. Le siège de la BCE se trouve à Francfort-sur-le-Main, en Allemagne.

Le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) créé en 2011, il assiste le haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. Le SEAE gère les relations diplomatiques de l'UE avec les pays non-membres et mène la politique étrangère et de sécurité de l'Union. Son siège est situé à Bruxelles.

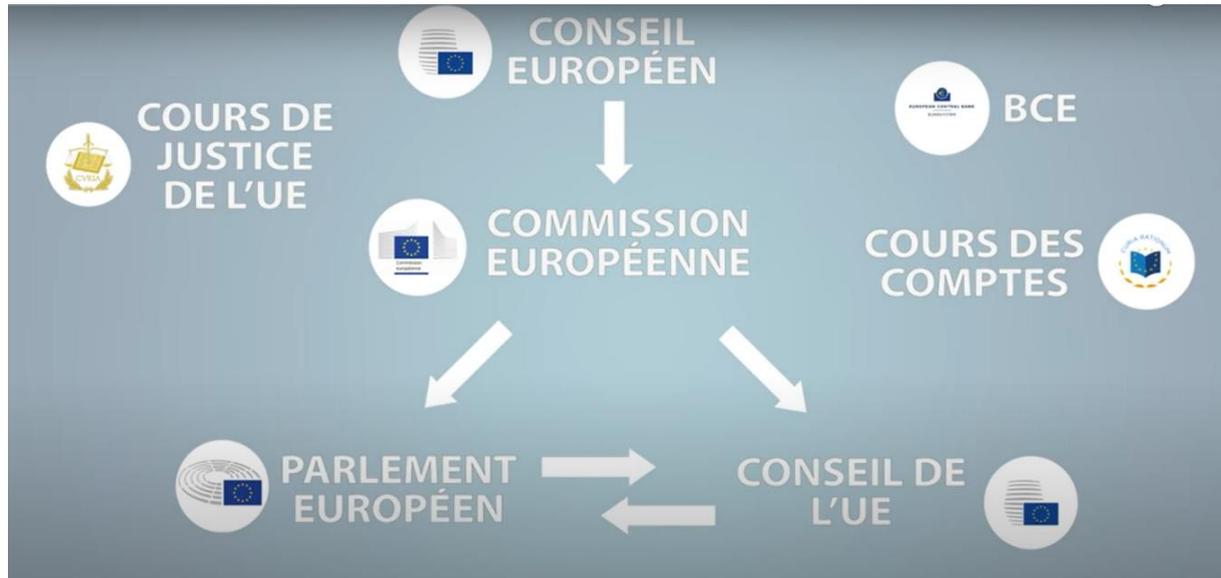
Le Comité économique et social européen créé en 1957, il représente la société civile, les employeurs et les salariés. Il s'agit d'un organe consultatif représentant les organisations d'employeurs et de travailleurs et d'autres groupes d'intérêts ses membres s'élève à 329 membres issus de tous les pays de l'UE. Son siège est situé à Bruxelles.

Le Comité européen des régions créé en 1994, il représente les autorités régionales et locales. Il s'agit d'un organe consultatif de l'UE composé de représentants d'autorités locales et régionales. Son siège est situé à Bruxelles.

La Banque européenne d'investissement finance les projets d'investissement européens et aide les PME par l'intermédiaire du Fonds européen d'investissement. La Banque européenne d'investissement (BEI) est l'institution de financement de l'Union européenne. Elle est le principal bailleur de fonds multilatéral au monde, notamment pour le financement de l'action en faveur du climat.



**Figure 5 : Le processus décisionnel au sein de l'UE**



## La Politique Européenne de Voisinage (PEV)

Politique européenne de voisinage (PEV) de l'Union européenne vise à rapprocher l'Europe de ses voisins, dans leur intérêt mutuel. Elle a été lancée en 2004 dans le but d'aider l'UE à soutenir et favoriser la stabilité, la sécurité et la prospérité dans son voisinage direct.

La Politique européenne de voisinage régit les relations de l'UE avec 16 de ses plus proches voisins de l'est et du sud. Ceux du sud : Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine, Syrie et Tunisie ; et ceux de l'est : Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Moldavie et Ukraine. La Russie participe à des activités de coopération transfrontalière dans le cadre de la PEV, mais n'est pas partie prenante à la politique en tant que telle.

### Accent sur la stabilisation

- La stabilisation de la région sur les plans politique, socio-économique et de la sécurité est au cœur de la politique de voisinage de l'UE. L'UE s'engage à soutenir le développement économique de ses pays partenaires et à améliorer les aspirations, les espoirs et les perspectives de la population locale, tout en continuant à insister sur la bonne gouvernance, la démocratie et l'État de droit.

### Un partenariat souple et sur mesure

- La différenciation et l'appropriation mutuelle sont deux principes fondamentaux de la Politique de voisinage de l'UE. Cette approche prend en compte les diverses aspirations des États membres dans le développement de leurs relations avec l'UE. L'UE et les pays fixent ensemble les priorités de leur partenariat, en concentrant chaque relation sur des intérêts communs. Cela favorise un sentiment d'appropriation.

### Financement

- La Politique européenne de voisinage est financée par l'Instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP), qui lui a alloué une enveloppe de plus de 15 milliards d'euros pour la période 2014-2020.

### Accord d'Association UE-DZ

- L'année 1995, il faut le dire, a été un tournant décisif dans ce sens. Une conférence à Barcelone a jeté les bases et fondements d'une politique méditerranéenne globale et un cadre de coopération économique et socioculturelle entre les pays membres de l'UE avec les pays partenaires méditerranéens (PPM) pour lancer un projet d'une portée civilisationnelle, celui de créer, comme mentionné dans la déclaration du processus de Barcelone, une « zone euro-méditerranéenne de paix, de stabilité et de sécurité » basée sur le partenariat



■ **AA-UE-DZ (2002-2005)**

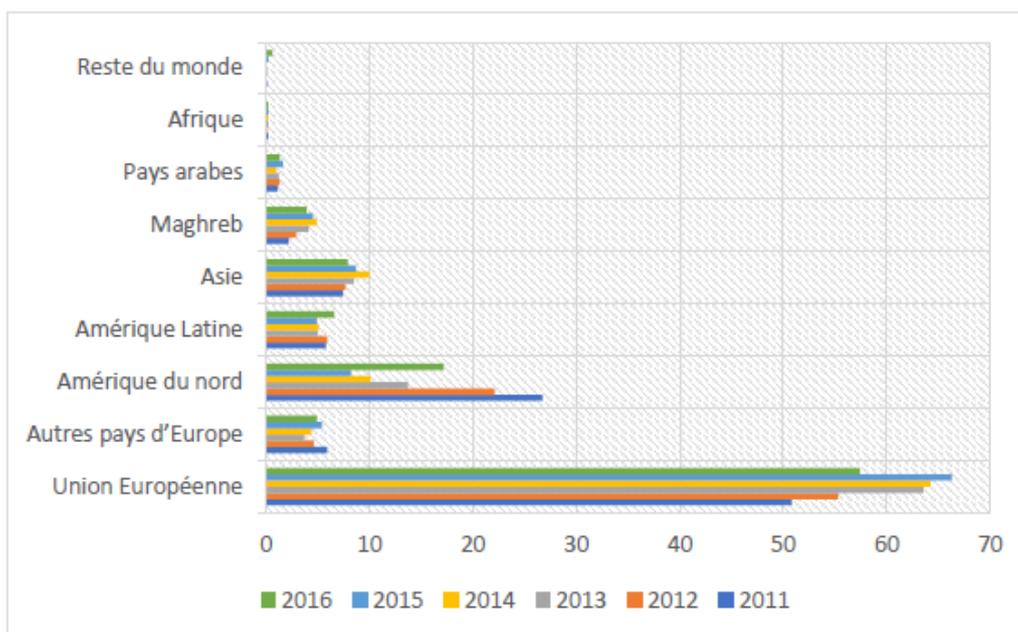
- **La première étape :** Il est prévu, et ce dès l'entrée en vigueur de l'accord, c'est-à-dire le 1 septembre 2005, le démantèlement immédiat de 2076 lignes tarifaires et produits recensés.
- **La deuxième étape :** Une liste de 1089 lignes tarifaires sera démantelée sur une liste de produits graduellement, sur une période étalée en 5 ans, de la sorte dans le même article 9 alinéa 2 :
- **La troisième étape :** La troisième étape comprend le désarmement tarifaire du restant des produits qui sont de l'ordre de 1964 lignes tarifaires sur une période de 12 ans après 2 années de l'entrée en vigueur de l'accord en question. Un taux d'élimination des droits de douane de 10 % est prévu sur une durée de 9 ans.

**Nous allons évaluer l'impact de l'Accord d'Association UE-Algérie** dans ses volets relatifs au commerce et aux IDE avec un regard comparatif avec les pays du voisinage direct pour s'apercevoir de la portée importante de la **PEV**

**Impact de l'Accord d'Association entre l'UE et le Maghreb**

Nous verrons très brièvement en chiffre la portée de l'accord d'association (AA) engagé par l'UE avec les pays du sud (pays du Maghreb Central : Algérie, Maroc & Tunisie) avec un focus sur l'Algérie.

Graphique n° 13 : Algérie : Structure des Exportations par destination. 2011-2015. (En%)

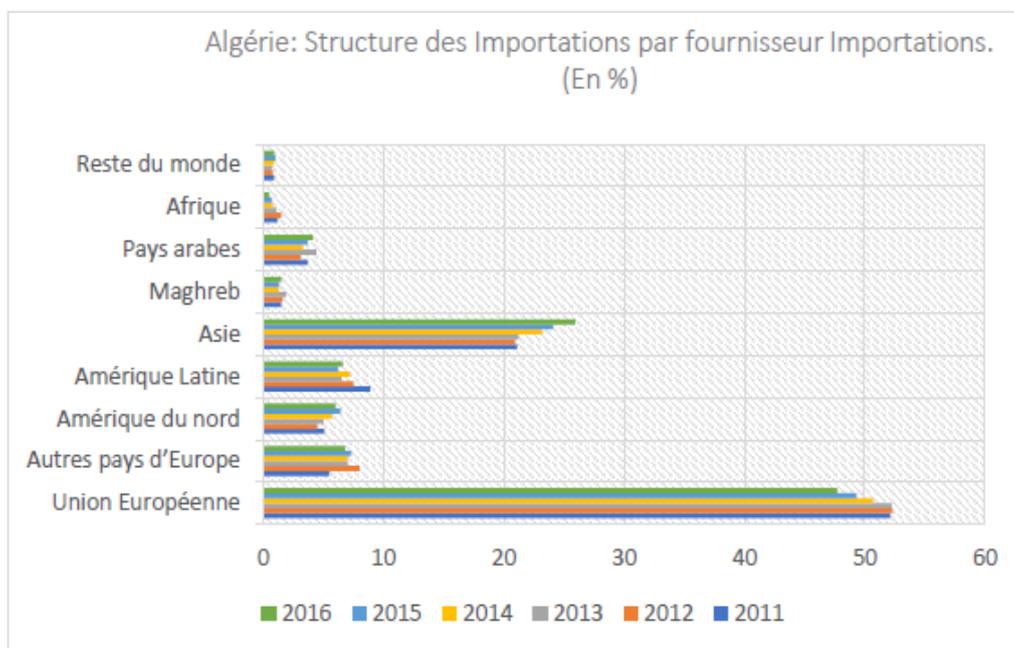


Source : Construit par nous-même sur la base des données statistiques ONS (Algérie) & UMA.

On s'aperçoit à travers ce graphique qu'effectivement, l'UE est le premier partenaire commercial de l'Algérie. La tendance est en augmentation à partir de l'année 2011, elle a atteint son apogée en 2015 avec plus de 65% pour redescendre légèrement en 2016, en raison des limitations protectionnistes imposées par le gouvernement algérien aux importations à la suite du contre-choc pétrolier post-2014, ce que nous avons expliqué auparavant. Les exportations en question sont faites principalement d'hydrocarbures. L'Amérique du Nord est le second client, il s'agit des exportations en pétrole également. L'intégration maghrébine est très faible, l'UMA étant en situation du blocage. Les échanges commerciaux sont par conséquent faibles. Comme nous pouvons le constater sur le graphique, le partenariat de la Grande zone arabe de libre-échange (GZALE) n'est pas efficace dans la mesure où les échanges commerciaux avec les pays arabes sont pratiquement insignifiants tout comme avec le reste des pays du continent africain.



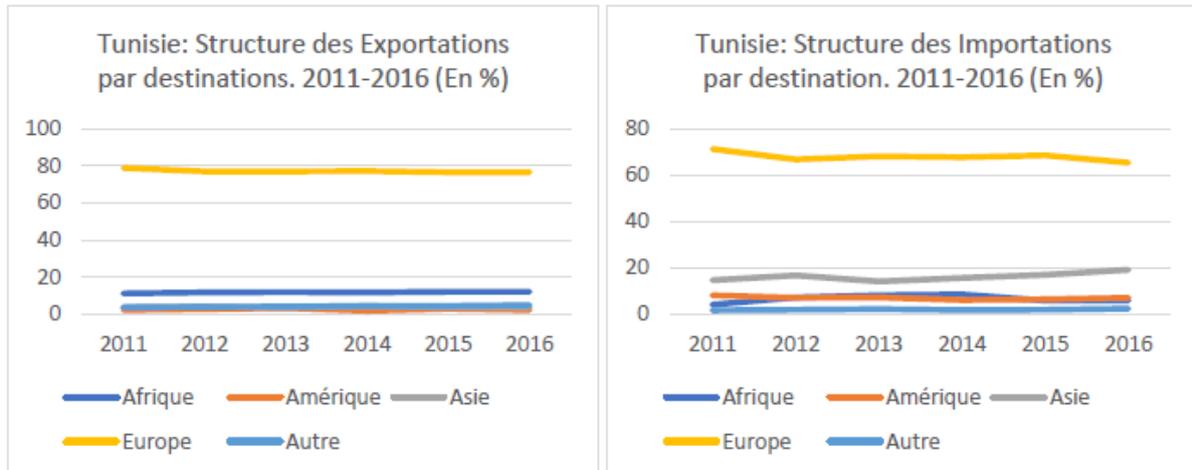
**Graphique n° 14 : Algérie : Structure des Importations par destination. 2011-2015. (En%)**



Tout comme les exportations, les importations aussi se réalisent en très grande partie avec les pays de l'Union européenne. De 2011 à 2014, le taux des importations a dépassé 50%, une baisse légère s'observe en 2015 et 2016. Le taux est sous la barre du 50% à cause des mesures protectionnistes décidées par le gouvernement algérien suite au choc-pétrolier de 2014. Le deuxième client, contrairement aux exportations qu'est l'Amérique du Nord, est l'Asie. L'Algérie est un client de la chine, elle importe des marchandises. La présence chinoise est importante en Algérie, notamment dans le secteur de la construction des infrastructures de base...



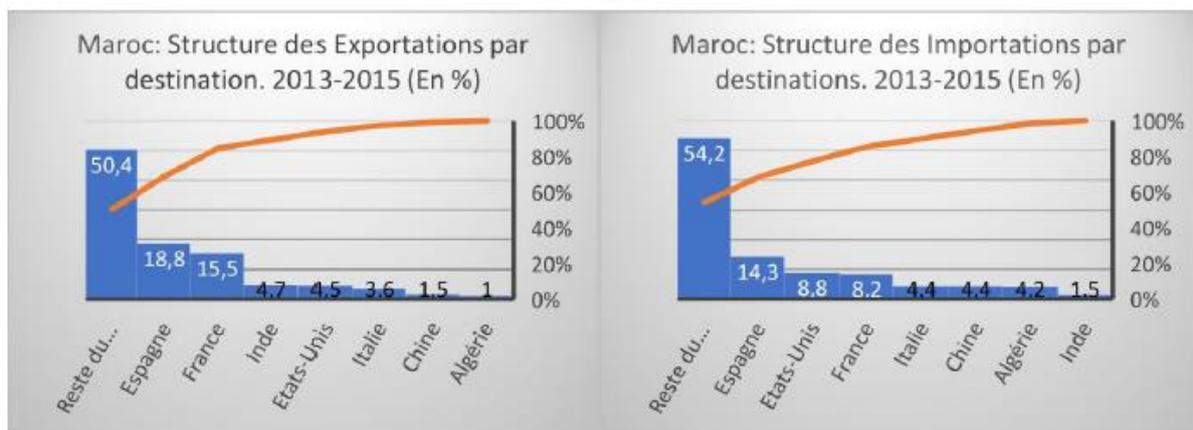
**Graphique n° 16 : Tunisie : Structure des Importations et exportations par destination. 2011-2016 (En%)**



Source : Construit par nous-même sur la base des données statistiques de l'UMA

La Tunisie, quant à elle, entretient plus de relation avec l'UE au niveau des exportations avec presque 80%, et ce, depuis 2011 jusqu'à 2016. Ses importations proviennent en grande partie de l'UE à plus de 70 % durant la même période. Ses échanges avec l'Afrique en général ne sont pas importants. On s'aperçoit que les pays du Maghreb central sont plus dans une tendance d'une coopération économique verticale qu'horizontale. Le tissu productif faible de ces pays y est pour beaucoup.

**Graphique n° 15 : Maroc : Structure des Importations et exportations par destination. 2013-2015. (En%)**



Source : Construit par nous-même sur la base des données statistiques de l'UMA

Les statistiques disponibles pour le Maroc sont présentées par pays et non par ensemble géographique, néanmoins, il est aisé de constater que le total de son commerce avec ses deux principaux partenaires, l'Espagne et le France, constitue presque 35 % de de ses exportations. Ses importations en revanche de ses partenaires



sont moins importantes par rapport à ses exportations. Les échanges intermaghrébins, notamment avec l'Algérie son voisin direct, sont presque microscopiques. La frontière entre les deux pays demeure fermée, et ce, depuis 1994.

**Graphique n° 17 : Algérie : Importations et exportations de biens et services (US\$ courant)  
1960-2017**



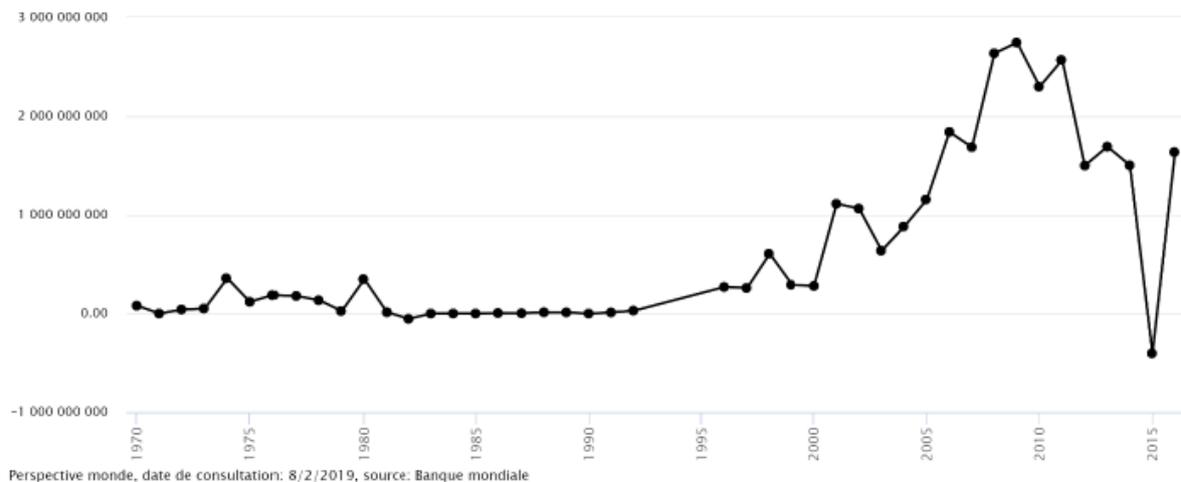
Après avoir exposé la structure du commerce extérieur des pays du Maghreb central par destination géographique, nous allons, à présent, mettre en perspective diachronique et synchronique l'évolution des importations et des exportations de l'Algérie avant mais aussi après la mise en place de l'accord d'association EU-DZ pour pouvoir observer l'impact de ce dernier sur la tendance de la balance commerciale.

Nous nous apercevons de la tendance des exportations et des importations de l'Algérie en bien et services diachroniquement depuis les années 1960 et synchroniquement durant la période toute récente. On s'aperçoit à première vue que la tendance des exportations est linéaire entre jusqu'aux années 1975 et des fluctuations s'alternent par la suite jusqu'au début des années 2000. En revanche, à partir de 2002, année de la signature de l'accord d'association avec l'UE, la tendance est haussière avec constance et s'accélère davantage à partir de 2005, année d'entrée en vigueur de l'accord. De même pour les importations, la tendance haussière est maintenue avec l'accord d'association en touchant un pic vers l'année 2015, une légère baisse, qui coïncide avec le contrechoc pétrolier de 2014 et mesures prises par le gouvernement qu'on vues précédemment, en 2015 et 2016 pour repartir vers la hausse en 2016. Inéluctablement, l'accord d'association UE-DZ a boosté considérablement les échanges commerciaux.



### Graphique n° 18 : Algérie, entrées nettes des Investissements directs étrangers (\$US courant)

Investissements étrangers directs - entrées nettes (\$US courant), Algérie



Ce graphique nous montre la tendance des IDE qui est en hausse légère après la libéralisation économique (1989). La tendance n'a bougé que légèrement pour cause de la décennie 1990-2000 marqué par le terrorisme islamiste. Après les années 2000, une dynamique s'observe, elle coïncide avec le recouvrement de la paix avec la fin de la décennie du terrorisme mais aussi avec la signature de l'accord d'association EU-DZ. Nous allons devoir piocher davantage pour chercher la provenance des IDE et vérifier spatialement la provenance de ces flux en IDE.



**Tableau n° 04 : Etat récapitulatif des projets d'investissement 2002-2017**

**Montant: Millions de DA.**

PROJETS D'INVESTISSEMENT	NOMBRE DE PROJETS	%	MONTANT	%	NOMBRE D'EMPLOIS	%
INVESTISSEMENTS LOCAUX	62 334	99%	11 780 833	82%	1 098 011	89%
INVESTISSEMENTS EN PARTENARIAT	901	1%	2 519 831	18%	133 583	11%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>63 235</b>	<b>100%</b>	<b>14 300 664</b>	<b>100%</b>	<b>1 231 594</b>	<b>100%</b>

Source : Base de données de l'Agence Nationale de Développement de l'Investissement ANDI

Ce tableau nous propose une vision chiffrée de la portée des IDE durant la période 2002-2017. On s'aperçoit que l'écrasante majorité des investissements sont locaux avec 99 % des projets (62 334 projets) avec 82% des montants engagés (11 780 833 millions DA), ce qui est à l'origine de 89 % de postes d'emplois créés. En revanche, les investissements en partenariat constituent seulement 1% (901 projets) du total des projets avec 18% -ce qui n'est pas négligeable par rapport à la ration de seulement 1%- sur les montants engagés (2 519 831 millions de DA) et 11% (133 583) postes d'emplois créés. Nous allons devoir considérer par provenance géographique les partenariats en question. Pour plus de précisions à propos, une vérification de la provenance des IDE par destinations géographiques s'impose, ceci afin de pouvoir déceler les IDE européens durant cette même période du reste des IDE des autres partenaires.



**Tableau n° 05 : Les investissements en partenariat Algérie impliquant des étrangers par destinations géographiques 2002-2017**

Montant : Millions de DA

REGION	NOMBRE DE PROJETS	MONTANT	NOMBRE D'EMPLOIS
EUROPE	472	1 148 208	78 415
<b>Dont UE</b>	<b>332</b>	<b>666 499</b>	<b>44 646</b>
ASIE	114	169 732	11 761
AMERIQUES	18	68 813	3 737
PAYS ARABES	262	1 057 257	34 462
AFRIQUE	6	39 686	609
AUSTRALIE	1	2 974	264
MULTINATIONALITE	28	33 160	4 335
<b>TOTAL</b>	<b>901</b>	<b>2 519 831</b>	<b>133 583</b>

Source : Base de données de l'Agence Nationale de Développement de l'Investissement ANDI

Le tableau 5 nous offre un panorama des investissements étrangers en fonction de leur provenance géographique. A première vue, on s'aperçoit que l'Europe constitue le premier investisseur avec 472 projets et un montant de 1 148 208 millions de Dinars algériens (DA), ce qui a généré 78 415 postes d'emplois. Il y a également les projets qui impliquent plus d'un partenaire dont un provient de l'UE en nombre de 332 projets avec un montant de 666 499 millions de DA en générant 44 646 postes d'emplois. Globalement, l'UE est le premier investisseur en l'Algérie. Les pays arabes interviennent en troisième position avec 262 projets et un montant de 1 057 257 millions de Da avant l'Asie, notamment la Chine dans le secteur de la construction d'infrastructures avec la Corée du Sud et le Japon pour ce qui de l'automobile et de la téléphonie mobile.

En définitive et en s'appuyant sur ce que nous avons parcouru jusqu'ici, nous pouvons affirmer que l'Union européenne est le premier investisseur en Algérie. Le total des investissements est sous-estimé par le gouvernement algérien. Les autorités ont estimé les manques à gagner en recettes douanières entre 2005, année d'entrée en vigueur de l'accord d'association avec l'Union européenne, et 2015 à plus de 700 milliards de dinars en 11 ans (environ 7 milliards de dollars), une manière de dire que l'accord en question profite aux exportations européennes, sachant que les



Cofinancé par le  
programme Erasmus+  
de l'Union européenne



exportations algériennes étant casi-totalement constituées en hydrocarbures sont soumises à des régimes spéciaux d'accord entre pays sur lesquelles les droits de douanes ne sont pas applicables. Ces manques à gagner en recettes douanières sont supérieures aux aides contenues dans les différents programmes d'aides de l'UE, ces recettes douanières 'perdues' s'aggraveront avec l'affranchissement totale de la zone à l'horizon septembre 2020. Le consommateur cependant est un gagnant, les prix des produits importés de l'UE ont baissé en prix.



Cofinancé par le  
programme Erasmus+  
de l'Union européenne

